

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables (ex-TISEC)

Le titulaire de ce diplôme est un technicien chargé de l'installation d'équipements énergétiques et climatiques. À ce titre, il organise des chantiers dans les domaines du thermique, du sanitaire, de la ventilation et de la climatisation.

Ce professionnel peut accéder au métier de plombier chauffagiste, climaticien... dans une entreprise artisanale ou une PME du secteur de l'énergétique. Selon sa progression et son expérience, il peut accéder à un poste à responsabilité (chef d'équipe...).

Contenu de la formation

Matières générales (français, histoire géographie, mathématiques, sciences physiques, arts appliqués et culture artistique, éducation physique et sportive, anglais, économie-gestion, prévention-santé-environnement).

Matières professionnelles

Domaines d'applications :

- installation sanitaire et thermique
- climatisation, pompe à chaleur
- solaire, énergie renouvelable
- ventilation

Principales activités :

- Étude d'installations et appréciation des coûts
- Planification d'une réalisation
- Fabrication sur le chantier ou à l'atelier
- Réception des matériaux sur chantier
- Implantation et pose d'équipements
- Montage et raccordement des éléments des installations fluidiques et électriques (habilitation électrique)
- Installation des équipements sanitaires, climatisation, chauffage et ventilation
- Mise en service, réglages et régulations des installations



22 semaines de formation en entreprise

Recrutement

Le recrutement se fait auprès d'élèves, issus de Troisième ou d'un CAP (aménagements de parcours).

Poursuite d'études

Le titulaire de ce Bac Professionnel peut ensuite intégrer :

- Mention Complémentaire Énergies Renouvelables (en apprentissage)
- BTS Fluides Énergies Domotique
- BTS Économie de la Construction
- ...



De la 3ème à l'enseignement supérieur

